

"Sous toutes réserves"
Par SDE et par courrier

scadrin@dufresnehebert.ca
ligne directe : 514-392-5725

Laval, ce 10 avril 2012

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria, 2^e étage
bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Demande de renseignements no 2 de l'UMQ
R-3770-2011
N/dossier : 40 117-084

Chère consœur,

Le 4 avril 2012, le Distributeur répondait à l'engagement #55 pris lors de l'interrogatoire de l'Union des municipalités du Québec (30 mars 2012) dans le cadre du dossier mentionné en rubrique.

Toutefois, nous devons vous annoncer à regret que la réponse à l'engagement #55 est incomplète et souffre de diverses imprécisions qui rendent celle-ci peu utile aux fins du débat engagé devant la Régie.

Dans le but d'éviter d'alourdir inutilement le déroulement des audiences, l'UMQ a jugé pertinent de présenter ses questions par écrit quant à la réponse à l'engagement #55 pour permettre au Distributeur d'y répondre le plus diligemment possible.

Ainsi, vous trouverez, annexée au présent courriel, ce que nous avons appelé la demande de renseignements #2 de l'UMQ, étant compris que celle-ci ne fait que préciser un engagement qui semble avoir posé un certain problème alors que les notes sténographiques apportent un éclairage contextuel important qui semble avoir été omis.

Conséquemment, l'UMQ demande à la Régie de bien vouloir ordonner au Distributeur de répondre à la demande de renseignements #2 de l'UMQ en lien avec la réponse fournie à l'engagement #55 du 30 mars 2012.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/sb

p.j.

#402918